

**Procès-verbal de la réunion du comité régional de suivi (CRS) des programmes européens :**  
**- Fonds européen de développement régional (FEDER)**  
**- Fonds social européen (FSE)**  
**- Fonds pour une transition juste (FTJ)**  
**- Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**

**Réunion du 30 mai 2024**

La liste des participants est jointe en annexe 1.

Le comité se déroule sur la base d'un diaporama joint en annexe 2.

Les documents relatifs à l'avancement des différents programmes ainsi que les points soumis à l'approbation du comité ont été mis en ligne sur l'extranet fonds européens 2021-2027 en Pays de la Loire :

- Avancement des programmes européens en Pays de la Loire :
  - Programmes européens 2014-2020(22) – *pour information*
  - Programmes européens 2021(23)-2027 – *pour information*
- Modification de la déclinaison régionale du Plan stratégique national (PSN) du FEADER 2023-2027 (mesures 73.02 et 73.04) – *pour avis*
- Temps d'échanges et tables rondes :
  - La simplification dans les programmes européens
  - Présentation de l'avancement de l'opération d'importance stratégique financée par le FEDER

## **1. Propos introductifs**

### **Intervention de Monsieur Laurent DEJOIE, Vice-Président du Conseil régional, Président de la Commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes et relations extérieures**

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional remercie Nantes métropole pour l'accueil du comité de suivi dans cette salle lumineuse et agréable, les représentants de la Commission européenne pour leur présence ainsi que tous les membres du comité de suivi des fonds européens (directeur régional de l'agence de services et de paiement, élus régionaux dont Monsieur Roch BRANCOUR, les représentants des collectivités, des GAL, des partenaires économiques et sociaux, des porteurs de projets...).

Les enjeux de financement des fonds européens sur le territoire ligérien sont importants, dans une période où s'approche la clôture de la période 2014-2020 et se lance la nouvelle période de programmation. Nous sommes actuellement à la confluence des deux périodes de programmation. Nous aurons l'occasion, pour certains d'entre nous, de pouvoir effectuer des visites de projets cet après-midi, permettant ainsi de voir la réalisation concrète de projets.

Sera également à l'ordre du jour de ce comité le sujet de la simplification car c'est d'actualité. Nous sommes en effet dans un contexte particulier pour ce comité, au-delà de l'actualité liée aux échéances européennes proches, expliquant que les représentants de l'Etat ne soient pas présents (période de réserve). En effet, l'actualité agricole a été un accélérateur de prise de position sur la simplification, qui sera donc le maître mot du comité de ce matin. La simplification, c'est facile d'en parler mais c'est difficile d'y arriver, car il faut toujours respecter les règles mais trouver les règles superfétatoires, inutiles ou redondantes pour les supprimer. C'est la responsabilité de la collectivité.

C'est important, car les fonds européens ce sont 1,8 milliards d'euros pour le territoire régional pour les deux périodes de programmation sur 14 ans (1,2 milliards d'euros pour 2014-2020(22) dont 300 millions d'euros de plan de relance et de transition pour le FEDER, le FSE et le FEADER) et 0,6 milliards d'euros pour la période 2021(23)-2027 pour l'ensemble des fonds gérés par la Région avec un périmètre différent pour le FEADER. Cela représente une année budgétaire supplémentaire d'investissement pour la région.

#### **Intervention de Madame Claire DAUTOURT, DG REGIO, Commission européenne**

---

Madame Claire DAUCOURT remercie, au nom de l'ensemble de la Commission européenne, le Conseil régional pour l'organisation de ce comité de suivi des fonds européens. C'est toujours un honneur de venir en Pays de la Loire et de pouvoir échanger avec les partenaires régionaux.

La Commission donne une importance forte aux échanges entre ses services et les acteurs des programmes en région dont le comité de suivi est un élément essentiel. Ces échanges doivent permettre à la Commission européenne d'être plus proche des citoyens.

Si la Commission européenne est en contact étroit avec l'autorité de gestion, elle souhaite également des échanges directs avec les acteurs locaux. N'hésitez donc pas à participer aux échanges de ce matin.

Concernant l'état d'avancement des programmes européens en Pays de la Loire, la Commission souligne les efforts menés par l'autorité de gestion pour consommer les crédits du programme régional 2014-2020 en utilisant les mesures proposées par le règlement STEP et notamment la possibilité du taux de cofinancement de 100% sur certains axes du programme comme l'a décidé l'autorité de gestion à la suite de la consultation du dernier comité de suivi. Cette mesure permettra d'éviter le dégageant d'office et la perte de crédits pour la région.

De même, pour le programme régional 2021-2027, son adoption a pu être longue et difficile mais il a été adopté et devrait permettre de répondre aux besoins du territoire. Là aussi, le règlement STEP prévoit pour 2021-2027 des incitations financières dans la consommation des crédits.

Enfin, des révisions du programme régional de développement rural 2014-2022 doivent permettre une optimisation de la consommation financière des crédits et l'atteinte des indicateurs du cadre de performance.

La période est en effet particulière pour l'Europe et il est nécessaire de mener des actions de communication et de visibilité pour montrer que l'Europe c'est du concret.

Commencent prochainement les débats sur la politique de cohésion post 2027. Elle invite les membres du comité à suivre et à participer à ces débats.

Elle souhaite de bons travaux lors du comité de ce matin.

## 2. Avancement des programmes européens 2014-2020(22) – pour information

La présentation est détaillée dans le diaporama joint en annexe 2. Le bilan des programmes européens 2014-2020(22) est présenté sous forme d'un diaporama animé qui met en lumière les différentes réalisations depuis 2014 pour chaque fonds géré par la Région.

↳ [Lien vers la présentation dynamique du bilan des programmes 2014-2020\(22\)](#)

## 3. Avancement des programmes européens 2021 (23)-2027 – pour information

La présentation est détaillée dans le diaporama joint en annexe 2.

## 4. Modification de la déclinaison régionale du plan stratégique national du FEADER – pour avis

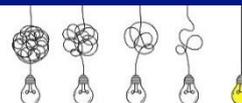
Séquence sous la seule présidence de la Région :

- Présentation de la modification de deux dispositifs de la déclinaison régionale du plan stratégique national FEADER : le dispositif 73.02 Investissements agricoles non-productifs et le dispositif 73.04 Préservation et restauration du patrimoine naturel et forestier dont sites Natura 2000 (pour avis).

↳ **Après présentation aux membres du comité de suivi, les modifications des dispositifs 73.02 « Investissements agricoles non-productifs » et 73.04 « Préservation et restauration du patrimoine naturel et forestier dont les sites Natura 2000 » sont adoptées avec avis favorable.**

## 5. Temps d'échanges et tables rondes

**Temps d'échanges n°1 : la simplification dans les fonds européens**



**Intervention de Madame Claire DAUTOURT, DG REGIO, Commission européenne & de Monsieur Juan Luis ROLDAN, Chef d'unité adjoint DG AGRI Commission européenne**

La présentation des interventions sur l'actualité de la simplification au niveau européen est détaillée dans le diaporama joint en annexe 2.

## **Intervention de Monsieur Pierre ABLINE, Directeur des politiques européennes, Région Pays de la Loire**

---

La présentation des interventions sur l'action régionale en matière de simplification est détaillée dans le diaporama joint en annexe 2.

## **Interventions croisées Monsieur Willy PAUVERT, Président du groupe d'action locale (GAL) du Perche sarthois, de Monsieur Nicolas PLATEAU, animateur du GAL Canal Erdre et Loire, de Madame Elise BELARD, Ouvre-boîtes 44 et de Monsieur Axel DAVID, directeur de l'USH**

---

Les personnes conviées à témoigner sur le sujet de la simplification sont interrogées sur leur parcours et expériences des fonds européens ainsi que sur leur vision de la simplification.

Les témoignages des différents porteurs de projet ou structures gestionnaires pour les GAL font ressortir que les fonds européens restent une matière complexe, difficile d'accès pour les porteurs de projets peu expérimentés ou disposant de peu d'ingénierie. La longueur d'instruction des dossiers (dans leur phase avant conventionnement ou dans leur phase de réalisation et de paiement) entraîne parfois des difficultés financières (souci de trésorerie). Cependant, les efforts de la Région pour simplifier les dispositifs sont soulignés de même que la qualité de l'accompagnement fourni par les équipes des services régionaux.

## **Temps d'échanges n°2 : l'opération d'importance stratégique (OIS) financée par le FEDER – energysprong**

### **Intervention de Monsieur Axel DAVID, directeur de l'USH**

---

 [Lien vers le prezi présentant l'avancement de l'OIS energysprong](#)

Monsieur Axel DAVID, directeur de l'USH, présente la genèse et l'avancement du projet en Pays de la Loire, ainsi que tous les effets structurants sur le territoire (création de filières économiques en amont et en aval autour de la rénovation énergétique des logements sociaux).

## **6. Conclusions**

### **Intervention de Madame Lydie BERNARD, Vice-présidente, Présidente de la commission Agricultures, agroalimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer**

---

Madame Lydie BERNARD remercie sincèrement la Commission européenne, les services de la Région pour le travail accompli, aux acteurs du territoire qui permettent d'avancer de manière collaborative dans les différentes réunions. Elle remercie pour les échanges ouverts et communs qui se sont déroulés ce matin. C'est gage de réussite et de confiance.

Les fonds européens, ce sont des outils au service de stratégies politiques. Il faut essayer de les combiner aux autres outils existants (appels à projets Etat...).

Elle croit beaucoup à la simplification, en y mettant le moins de papier possible demandé aux porteurs de projet ! Elle y croit très fortement. Un temps sera organisé lors du 2<sup>ème</sup> semestre autour de la simplification en Pays de la Loire. Elle remercie l'agence de service et de paiement (ASP) qui collabore dans ce travail autour de la simplification. Elle croit vraiment que des propositions concrètes pourront se faire. Simplifier, c'est nécessairement changer des choses.

Elle remercie l'organisation de ce comité qui a été tourné autour de réalisations concrètes et pas autour de chiffres. C'est important de pouvoir montrer plutôt des projets concrets et pas uniquement des chiffres et des grands discours.

### **Intervention de Monsieur Juan Luis ROLDAN, Chef d'unité adjoint DG AGRI Commission européenne**

---

Monsieur Juan Luis ROLDAN, Chef d'Unité à la DG Agriculture et du Développement rural, au nom des représentantes de la Commission remercie l'autorité de gestion pour l'organisation de ce comité de suivi, ainsi que ses membres pour les présentations intéressantes et les discussions qui ont eu lieu. Le message sur la simplification est bien passé. C'est la responsabilité de tous y compris celui de la Commission européenne. Il a pris note des difficultés et des défis, mais aussi des propositions. C'est un atout important dans la négociation pour arriver à la simplification.

# COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI DES FONDS EUROPÉENS

30 MAI 2024



# Mots d'accueil

## **Monsieur Laurent DEJOIE**

Vice-président, Président de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes et relations extérieures

## **Madame Claire DAUTCOURT**

Représentante de la Commission européenne – DG REGIO

# LES PROGRAMMES EUROPÉENS 2014-2020(22\*)

## avancement et enjeux



### Les programmes européens en Pays de la Loire pour la période 2014-2022 :

- **Pour FEDER-FSE-FEAMP payable jusqu'en 2024**
- **Pour FEADER payable jusqu'en 2025**

[https://www.canva.com/design/DAGDxkFj82Y/heD8DMFToUN6yFh7lf8VJw/edit?utm\\_content=DAGDxkFj82Y&utm\\_campaign=designshare&utm\\_medium=link2&utm\\_source=sharebutton](https://www.canva.com/design/DAGDxkFj82Y/heD8DMFToUN6yFh7lf8VJw/edit?utm_content=DAGDxkFj82Y&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=sharebutton)

# Etat d'avancement du PON FSE 2014-2020 à fin avril 2024

- Maquette : 97,1 M d'€ (crédits REACT-EU inclus)
- Programmé : 110,9 M d'€, soit 114% de la maquette



L'avancement financier global du PON FSE a atteint l'objectif fixé

CT des dépenses certifiées : 222,1 M d'€. Progression de 27,4 M d'€ en un an (+12%)

Dernier appel de fonds de la programmation 2014-2020, vendredi 7 juin 2024



# ECHANGES

# LES 3 FAMILLES DE FOND

## En région

### Les fonds structurels européens

- Fonds européen de développement régional (**FEDER**) dont 73 M€ « territoires »
  - Fonds social européen plus (**FSE+**)
  - Fonds pour une transition juste (**FTJ**) entièrement « territoires »
- Fonds européen agricole de développement rural (**FEADER**) dont 29 M€ « territoires »
- Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (**FEAMPA**)

**TOTAL : 625 M€**

Fonds pilotés par la Région en tant que gestionnaire de fonds européens, avec **102 M€** affectés directement aux territoires (150 M€ avec le FTJ) pour 2021(23)-2027

## Par zones géographiques

### Les programmes de coopération territoriale européenne (INTERREG)

**815 M€** répartis en 3 programmes accessibles pour Pays de la Loire

- La Région (impliquée dans la gouvernance) :**
- cheffe de file / partenaire  
ou
  - en soutien des porteurs de projets pour aller chercher ces opportunités

73 projets pour **27 M€** entre 2017 et 2020 en Pays de la Loire

## Pour toute l'Europe

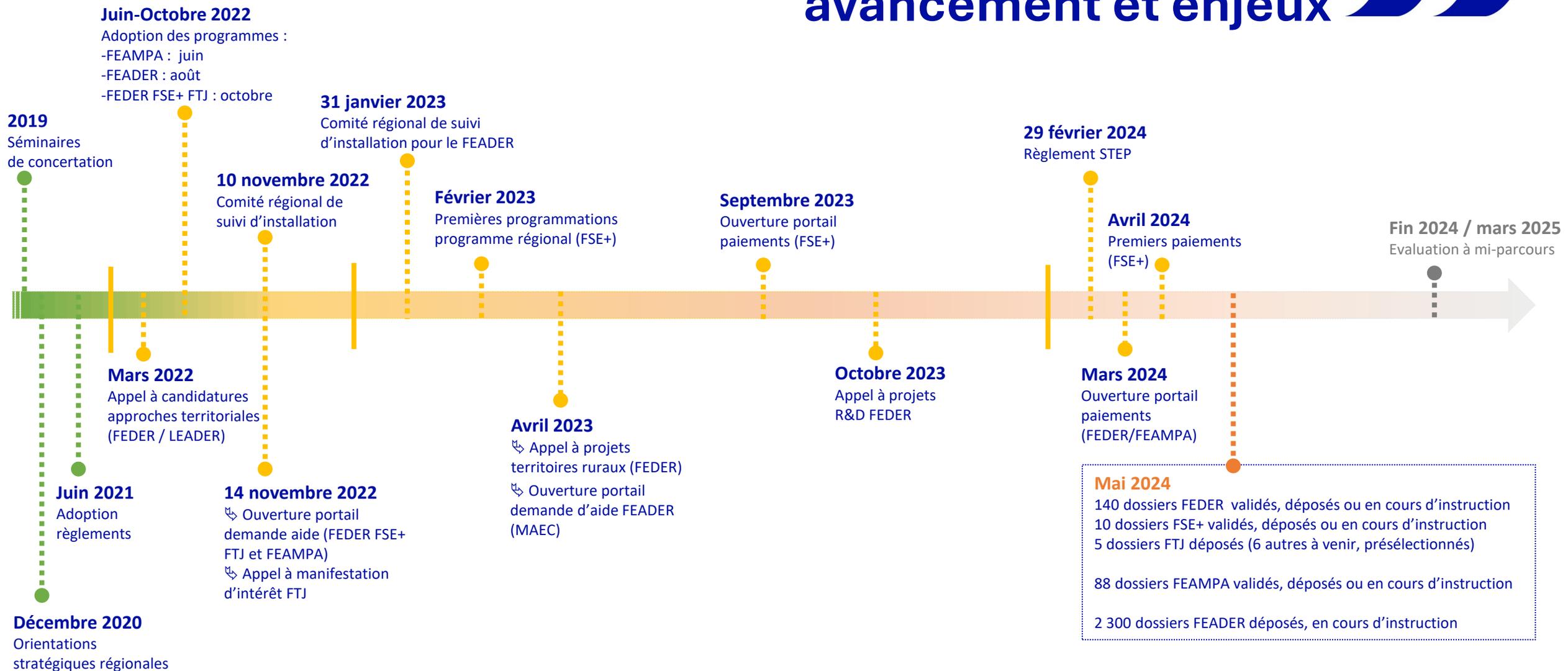
### Les fonds sectoriels

**186 Mrds€** répartis en 10 programmes principaux

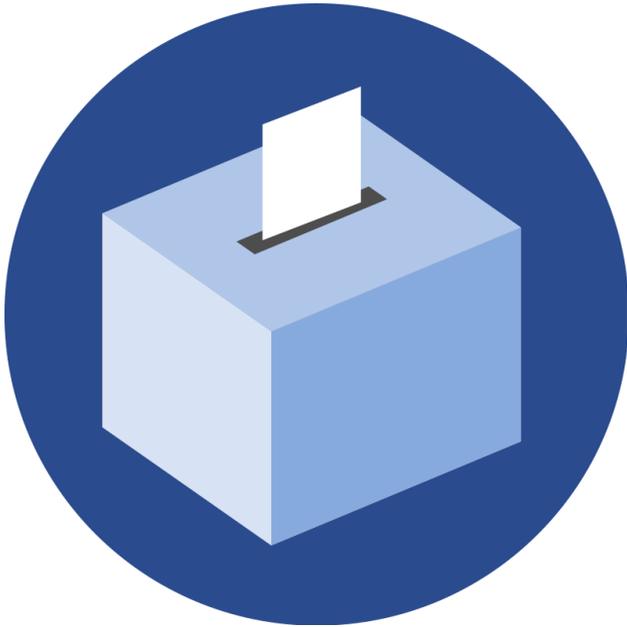
- La Région :**
- cheffe de file / partenaire  
ou
  - en soutien des porteurs de projets pour aller chercher ces opportunités

# LES PROGRAMMES EUROPÉENS 2021(23\*)-2027

## avancement et enjeux



# MODIFICATION PSN / FEADER – 73-02 ET 73-04



**POUR APPROBATION**

# LES PROGRAMMES EUROPÉENS 2021(23)-2027

## avancement et enjeux

Les programmes nationaux FSE+ et FTJ volet compétences :

### PN FSE+

- **80,6 M d'€** (78,3 M d'€ de crédits d'intervention et 2,3 M d'€ de crédits d'assistance technique)
- **78** = nombre d'appels à projets publiés à fin avril 2024 sur le site : <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>
- **24 M d'€** = montant FSE+ programmé à fin avril 2024

Le taux de programmation des crédits d'intervention est d'environ 31% de la dotation régionale.

### PN FTJ « compétences »

- **20,7 M d'€** (19,9 M d'€ de crédits d'intervention et 0,8 M d'€ de crédits d'assistance technique)
- **2** = nombre d'appels à projets publiés à fin avril 2024 sur le site : <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>
- **5,1 M d'€** = montant FTJ programmé à fin avril 2024

Le taux de programmation des crédits d'intervention est d'environ 26% de la dotation régionale.



# LES PROGRAMMES EUROPÉENS 2021(23)-2027

## avancement et enjeux



Présentation de 2 projets s'inscrivant dans la thématique insertion sociale du FSE+ (Priorité 1 OS L)

- « Favoriser l'accès aux droits des habitants de Belle Beille et d'Angers » Centre social Jacques Tati

Réalisation : 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 31 décembre 2024

CT : 227 851,32 €, UE : 75 000 €

- « L'ENTRE 2 : un accès aux droits et au logement pour les 18-25 ans en situation de rupture sur le bassin nazairien » Association solidarité Estuaire

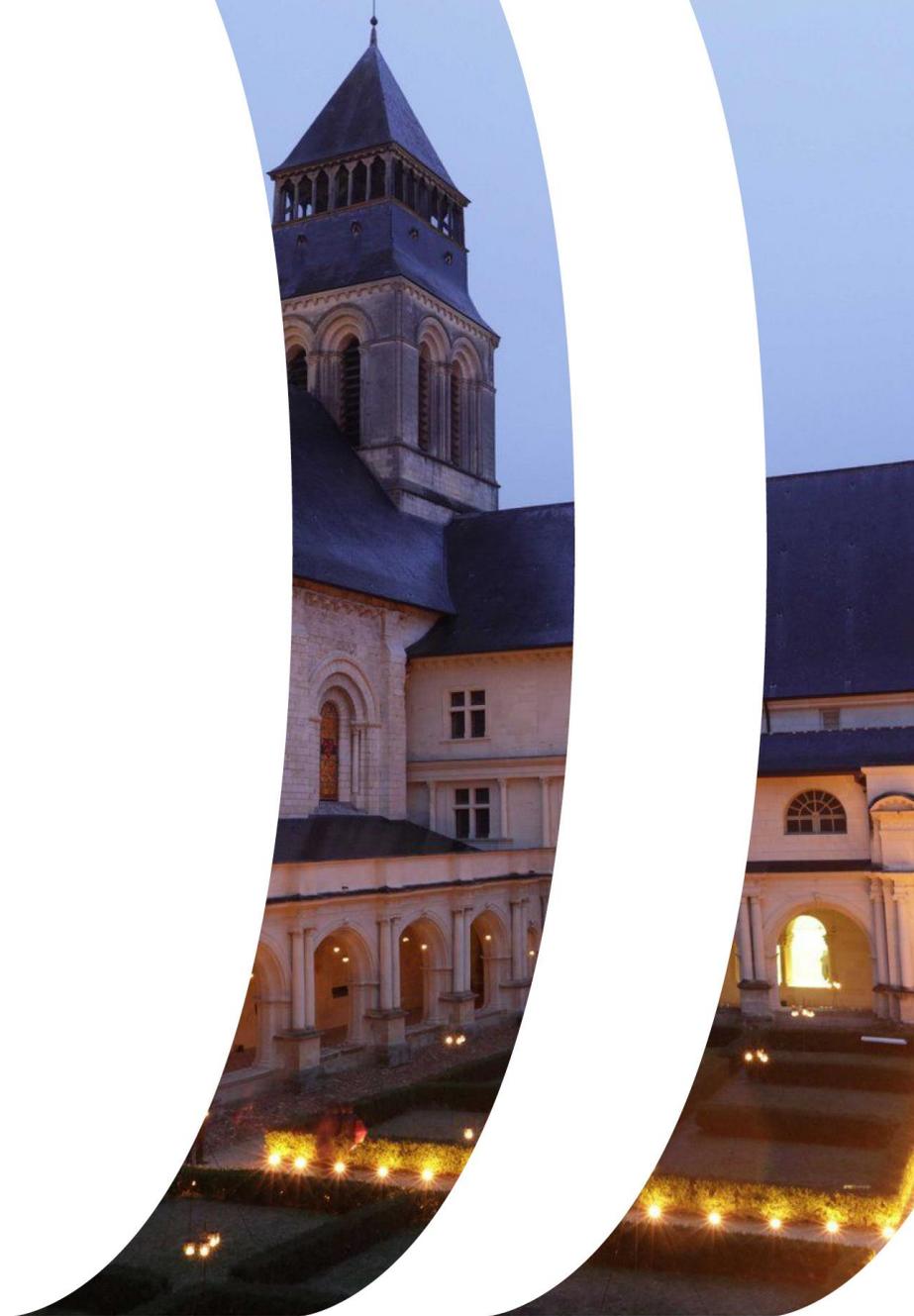
Réalisation : 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024

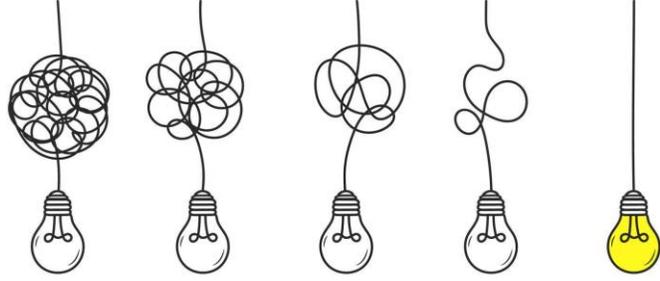
CT : 319 201,40 €, UE : 152 781,40 €



# ECHANGES

# Tables rondes & temps d'échanges





# Table ronde n°1

## La simplification des fonds européens



**Actualité européenne**

**Action régionale**

**Témoignages**

# L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE



**Madame Claire DAUTCOURT**

Représentante de la Commission européenne – DG REGIO

**Monsieur Juan Luis ROLDAN**

Chef d'unité adjoint DG AGRI Commission européenne



# Politique de cohésion 2021-2027 Simplification

Claire DAUTCOURT

[Claire.dautcourt@ec.europa.eu](mailto:Claire.dautcourt@ec.europa.eu)

Gestionnaire de programmes  
Commission européenne – DG Politique régionale et urbaine

# Mesures de simplification pour la période 2021-2027

- **Transferts financiers non substantiels possibles** sans modification de programme
- Concept de « **Sceau d'excellence** » appliqué pour *l'intégration des instruments de l'UE*
- **Suppression des Rapports Annuels de Mise en Œuvre** des programmes
- Augmentation de l'utilisation des **Options de Coûts Simplifiés entre l'UE et l'AG et l'AG et les bénéficiaires**
  - Coûts unitaires
  - Montants forfaitaires
  - Taux forfaitaires
  - Financement non lié aux coûts

# Focus : Options Coûts Simplifiés

- Des schémas « prêts à l'emploi » et **obligatoires pour les opérations de moins de 200 000 €**
- **Réduction de la charge administrative** pour l'AG et les bénéficiaires
- **Réduction des taux d'erreur** – Sécurisation pour l'ensemble des acteurs
- **Paiement facilité et plus rapide** entre la Commission, l'AG et les bénéficiaires



# Simplification PAC 2024

Comité de suivi des fonds européens Pays de la Loire - 30 Mai 2024

*Juan Luis Roldan  
DG AGRI D.4*

# Simplifications – vue d’ensemble

- A court, moyen et long terme (nouvelle PAC)
- Contribution des différentes parties intéressées
- Simplifications réglementaires vs autres branches
- Long terme – discussion du **CFP\***, Dialogue Stratégique, élections européennes

\***cadre financier pluriannuel** (c'est-à-dire le budget européen pluriannuel sur 7 ans)

# Simplifications Régulation PAC

# 1. Dérogation partielle de BCAE\* 8 en 2024

\*bonnes conditions agricoles et environnementales

- Dérogation partielle de la première condition BCAE 8 – Maintenir les zones et les éléments non productifs
- Pour l'année de demande 2024
- Phénomènes géopolitiques simultanés et phénomènes météorologiques extrêmes
- Option supplémentaire pour respecter la première condition BCAE 8

## 2. Amendement de BCAE 1

- BCAE objectif 1: “sauvegarde générale contre la conversion vers d'autres usages agricoles afin de préserver les stocks de carbone”
- Maintien d'un ratio de prairie permanente vis-à-vis des zones agricoles (diminution maximum de 5 %).  
Année de référence: 2018.
- Changements structurels après 2018
- Ajuster le ratio de 2018 – dû à des changements structurels dans le système d'exploitation agricole après 2018 et corrections dans le calcul du ratio

# 3. Amendement de la Régulation CSP\*

\*Contrôle sur place

- Quelques exceptions possibles pour BCAE 5, 6, 7 et 9
- Possibilité de dérogations temporaires ciblées pour les impératifs climatiques
- BCAE 6 : Plus de marge de manoeuvre pour les États Membres
- BCAE 7 : EM peuvent proposer des options de diversifications additionnelles
- BCAE 8 : Première condition (Zone non productive minimum – “4 %”) remplacé par un eco-scheme
- 2 changements possibles du PSN par an (Au lieu d’un)

# 3. Amendement de la Régulation Horizontale

- Pas de contrôle de BCAEs, ni de pénalités pour les fermes de moins de 10 hectares
- Pas de contrôle cross-compliance 2014-2022 si la conditionalité 2023-2027 est applicable

# Autres branches

# Groupe d'experts et notes aux États Membres

- Note explicative sur force majeure et circonstances exceptionnelles
- Possibilités d'utiliser photos géo-localisées
- Amélioration de la procédure pour l'amendement du PSN
- Rationalisation des contrôles
- Rôle des services de conseil Agricole dans l'assistance aux agriculteurs
- .....

# L'ACTION RÉGIONALE



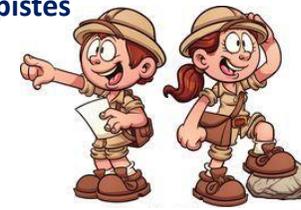
**Monsieur Pierre ABLINE**

Directeur des politiques européennes – Région Pays de la Loire

# L'ACTION RÉGIONALE

**Pilotage** : outils de suivi d'avancement à date et de projection

Explorer toutes les pistes à tous les niveaux

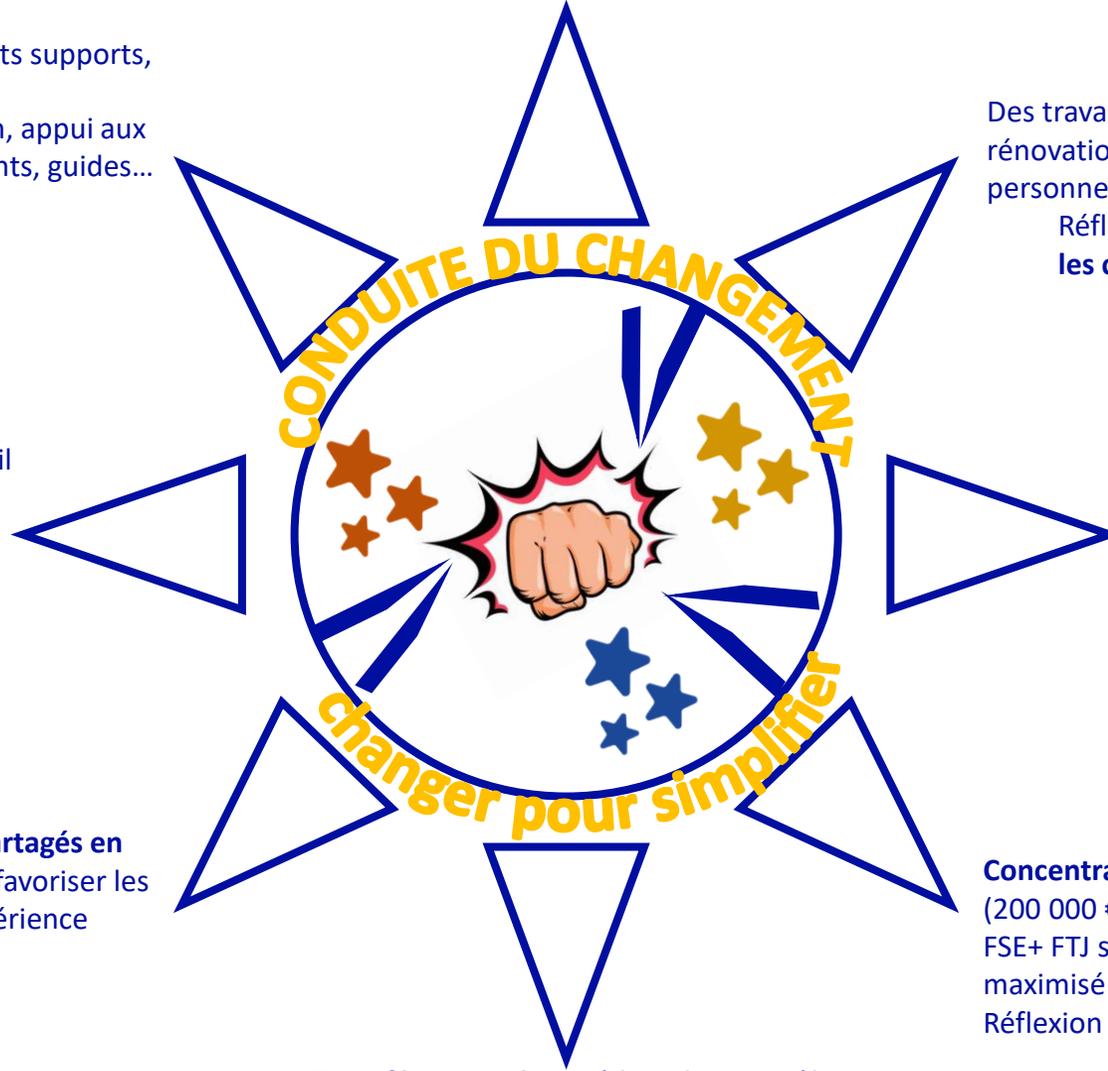


**Appui d'expertise** : chefs de projets supports, webinaires thématiques...

Sensibilisation, communication, appui aux porteurs, modèles de documents, guides...

Des travaux menés sur les **coûts forfaitaires** : rénovation énergétique, dépenses de personnel, formation professionnelle  
Réflexion sur la **réduction des justificatifs**, les **coûts raisonnables**...

**Dématérialisation / ergonomie** : portail des aides unique pour tous les fonds, nouveau site internet...



**Raccourcir les processus de validation / signature** : comité de suivi, comité d'animation, décision présidente (extension de la délégation de compétences par la loi – amendement voté), circuits de signature, signature dématérialisée en ligne y compris avec les bénéficiaires...

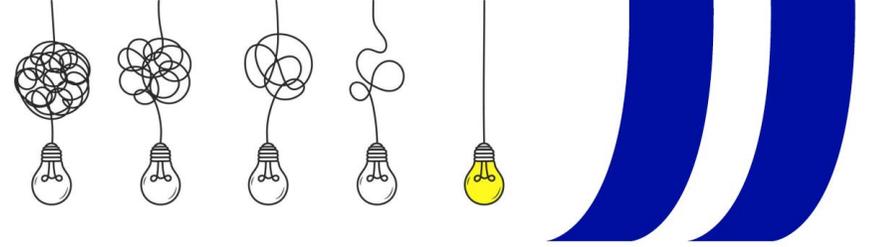
**Travaux de réflexion menés / partagés en plurifonds et en inter Régions** : favoriser les transferts et capitalisation d'expérience

**Concentration des subventions** : un seuil minimal de coût total (200 000 €) pour tous les fonds du programme régional FEDER FSE+ FTJ sauf quelques exceptions, un taux d'intervention UE maximisé sur les dossiers...  
Réflexion en cours sur les **avances**

**Contrôles et audits** : réduire les contrôles en respect du principe de proportion



# LES TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES



**Monsieur Willy PAUVERT** – Président du GAL Perche sarthois

**Monsieur Nicolas PLATEAU** – animateur du GAL Canal Erdre et Loire

**Madame Elise BELARD** - Ouvre-boîtes 44

**Monsieur Axel DAVID** - USH



# ECHANGES

# Table ronde n°2

## Présentation d'énergies prong

# OPÉRATION D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE / FEDER



<https://prezi.com/view/7JDnkle0qSKohXw4rCbT/>

# Mots de conclusion

## **Madame Lydie BERNARD**

Vice-présidente, Présidente de la commission Agricultures, agroalimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer

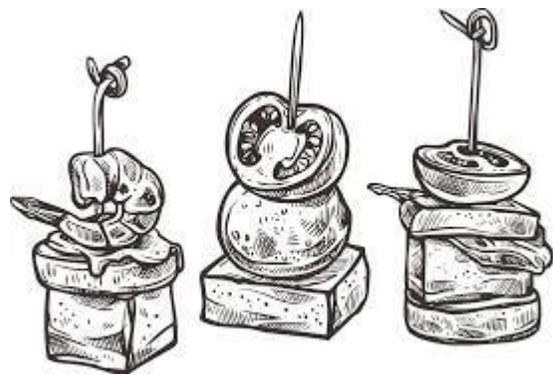
## **Monsieur Juan Luis ROLDAN**

Chef d'unité adjoint DG AGRI Commission européenne



# ECHANGES

# Déjeuner



Hôtel de la Région  
1 rue de la Loire — 44 966 Nantes  
02 28 20 50 00  
[paysdelaloire.fr](http://paysdelaloire.fr)

